



Actes du Forum famille

29 et 30 octobre 2004



Version abrégée

Préparé par le Module de la culture et des loisirs

Le 6 décembre 2004

INDEX

PRÉSENTATION.....3

CONTEXTE..... 4

CONSTAT ET SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS EN ATELIER

- **Atelier sur la vie de quartier..... .6**
- **Atelier sur le temps et les familles.....11**
- **Atelier sur la sécurité.....16**
- **Atelier sur le logement.....21**
- **Atelier sur l'environnement.....26**
- **Atelier sur les loisirs, le sport et la culture.....30**
- **Atelier sur le transport.....35**

PRÉSENTATION EN PLÉNIÈRE DES ATELIERS

- **La vie de quartier.....40**
- **Le temps et les familles.....41**
- **La sécurité.....42**
- **Le logement.....43**
- **L'environnement.....44**
- **Les loisirs, le sport et la culture.....45**
- **Le transport.....46**



Madame,

Monsieur,

Il nous fait plaisir de vous présenter la version abrégée des actes du Forum famille que vous trouverez ci-joint.

Ce document recense l'information de chaque atelier portant sur les sept axes d'intervention traités lors du forum; la vie de quartier, le temps et les familles, la sécurité, le logement, l'environnement, les loisirs, le sport, et la culture ainsi que le transport.

L'information vous est ainsi transmise sans traitement afin de vous offrir l'occasion de la consulter et d'en prendre connaissance le plus rapidement possible. Ces données recueillies lors du Forum famille bonifient celles recueillies lors des consultations sur « Imaginons Gatineau, une ville pensée pour les familles » et serviront, conjointement avec la recension des écrits, à rédiger la politique familiale gatinoise qui sera dévoilée en 2005.

Nous profitons de cette occasion pour remercier les quelque 200 participants présents, dont plusieurs citoyens et des représentants de plus de 65 organismes du milieu.

Votre collaboration et votre participation à cet événement sont la preuve d'une concertation extraordinaire des milieux qui sera sans contredit la force de la politique familiale gatinoise.

Au plaisir de vous revoir à l'occasion du lancement de la politique familiale.

La responsable de la démarche de consultation,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Agathe Lalande'. The signature is fluid and cursive, with the first letters of the first and last names being capitalized and prominent.

Agathe Lalande

Contexte

En avril 2003, le conseil municipal mandatait le Module de la culture et des loisirs pour réaliser une politique familiale. La ville de Gatineau, soutenue par une équipe multidisciplinaire coordonnée par le Module de la culture et des loisirs, a demandé à ses citoyens de construire avec elle cette politique. Ainsi, les orientations de la politique familiale seront issues directement des besoins des familles et des intervenants qui œuvrent auprès des familles.

Cette démarche vise deux objectifs. Le premier cherche à connaître la perception des familles concernant l'amélioration de leur qualité de vie et à identifier des actions concrètes et des pistes d'intervention pouvant répondre aux besoins émis par les groupes consultés. Le deuxième, de concert avec les organismes du milieu, souhaite créer une mobilisation et une responsabilisation chez les participants leur permettant d'amorcer au sein de leur collectivité les changements souhaités.

Plus de 600 citoyens ont pris part à des groupes de discussion qui visaient principalement l'identification des besoins des familles. Des personnes âgées de 50 ans et plus, des familles, des jeunes du secondaire et des représentants d'organismes ont accepté de participer à cette consultation appelée « Imaginons Gatineau ».

Une première version qui présentait la synthèse de l'information recueillie au sein des divers comités de travail, la recension des écrits et les résultats de la consultation des citoyens lors de groupes de discussion a été rédigée par le Module de la culture et des loisirs.

Cette version fut présentée à cinq comités de lecture dans le but de valider l'information ou d'y apporter leurs commentaires. Chaque comité était composé en moyenne de 12 personnes : représentants d'organismes du milieu, d'établissements, de fonctionnaires, d'élus et de membres des différents comités de travail de la politique familiale.

Une deuxième version a par la suite été rédigée en tenant compte des commentaires émis par ces comités de lecture. Ce nouveau document a permis d'appuyer les discussions au forum sur la politique familiale gatinoise qui s'est tenu le 29 et 30 octobre 2004. Le but du forum était de présenter les résultats de la consultation, de la revue littéraire et des commentaires provenant des comités de lecture ainsi que de bonifier le contenu des 7 axes d'intervention suggérés.

Ce document présente la synthèse des discussions en atelier qui ont eu lieu lors du forum famille. Vous pouvez également vous procurer sur le site web de la Ville de Gatineau la version complète des actes du forum qui regroupe les synthèses des présentations du forum. L'adoption par le conseil municipal de la politique familiale gatinoise et le plan d'action triennal s'y rattachant est prévue en mai 2005.

ATELIER SUR LA VIE DE QUARTIER

CONSTAT

La vie de quartier est un élément très important pour la majorité des familles. Le quartier, c'est l'environnement dans lequel les activités quotidiennes se déroulent. Lors de la consultation, les gens ont soulevé l'importance de maintenir et de développer des services de proximité. De façon générale, les familles souhaitent disposer des services en loisirs, de garderies, d'écoles, de places publiques intérieures et extérieures, d'une épicerie et de parcs à proximité. Elles désirent également des infrastructures simples, comme profiter d'une patinoire de quartier, afin de pratiquer des activités libres à caractère familial. Les parcs qui desservent l'ensemble des membres de la famille sont également un besoin exprimé par toutes les générations. Ainsi, le concept de villages urbains mis de l'avant dans le plan stratégique permettra d'offrir aux citoyens et aux citoyennes des services de proximité en fonction de leurs territoires. Ce concept est en évolution et sera confirmé au plan d'urbanisme. Les familles en milieu rural souhaitent qu'on tienne compte de leur réalité dans l'offre de service, tout en étant conscientes qu'elles ne peuvent obtenir les mêmes services de proximité qu'en milieu urbain.

La période de croissance économique et démographique que connaît Gatineau a amené beaucoup de familles provenant de l'extérieur de la région à s'y installer. Dans ce contexte, ces familles souhaitent développer des liens d'entraide, car leur réseau social ne se développe pas toujours spontanément. La langue et la culture contribuent pour certains à ce facteur d'isolement. Dans d'autres milieux, les deux conjoints travaillent souvent de longues heures et n'ont pas nécessairement l'occasion de connaître leur voisinage. D'autre part, la majorité des personnes consultées désirent avoir la possibilité d'établir des liens entre les générations. Les personnes retraitées souhaitent participer plus activement à la vie de la communauté.

Grâce à l'engagement de certaines personnes, on voit naître des associations de quartier ou des groupes de voisins qui prennent l'initiative de développer leur vie de quartier en organisant des activités. Ces activités ont pour effet de développer une solidarité dans le quartier qui est d'une très grande importance pour l'ensemble des citoyens et citoyennes. Devrait-on reconnaître, valoriser et soutenir davantage cette grande richesse au sein de notre communauté?

Plusieurs organismes du milieu soutiennent les familles, développent le sentiment d'appartenance au quartier, la confiance, la prise en charge et permettent à ces familles de devenir actrices de leur milieu¹. Les différents intervenants travaillant auprès des personnes démunies nous soulignent que dans les quartiers populaires l'entraide est souvent très présente. Par le soutien offert, l'esprit de solidarité se développe davantage. D'ailleurs, plusieurs personnes ont mentionné leur appréciation du travail de ces organismes. Faudrait-il reconnaître et valoriser davantage le rôle joué par les organismes du milieu auprès des familles ?

1. Inspiré de l'énoncé du Conseil de la famille et de l'enfance. « *Les parents au quotidien* ». Le rapport 2003-2004 sur la situation et les besoins des familles et des enfants, 2004.

De façon générale, les familles souhaitent :

- ◆ Que des services de proximité soient offerts dans leurs quartiers.
- ◆ Que les espaces verts et les berges des principaux cours d'eau du territoire soient accessibles en faisant l'objet d'une acquisition publique.
- ◆ Que les parcs soient aménagés en tenant compte des différents groupes d'âge.
- ◆ Que les édifices et espaces publics soient accessibles dans les quartiers à des fins communautaires, sportives ou culturelles.
- ◆ Que les infrastructures existantes soient mieux entretenues.
- ◆ Que l'on encourage l'apport des personnes retraitées à la vie de quartier.
- ◆ Que l'on encourage l'engagement bénévole afin que les familles demeurent actrices de leur milieu.
- ◆ Que l'on accueille dans les quartiers les nouveaux arrivants provenant de d'autres provinces, de d'autres pays (fêtes d'accueil, fêtes culturelles, etc.).
- ◆ Que l'on encourage davantage les activités à caractère familial et intergénérationnel dans le quartier.
- ◆ Que l'on reconnaisse et valorise davantage le rôle joué par les organismes du milieu auprès des familles.

ATELIER SUR LA VIE DE QUARTIER

SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS

Question 1 : En regard du constat présenté, y a-t-il des éléments qui n'ont pas été traités et qui devraient l'être? Y a-t-il des éléments particulièrement importants à traiter?

- ▶ **Information** : Connaître les ressources disponibles, programmes et événements de quartier pour briser l'isolement (aînés, pères vivant seuls) et pour minimiser les problèmes de santé mentale.
- ▶ **Communication** : Les gens ne se connaissent pas dans les quartiers. Il est important de connaître le voisinage en établissant des mécanismes de communication et de concertation. La communication, c'est l'outil du quartier.
- ▶ **Aménagement** : Certains quartiers sont bien desservis, d'autres le sont très peu. Comment tenir compte des besoins des différents quartiers dans un souci de justice et d'équité ? La mixité entre le public et le privé. Le développement des quartiers est planifié et réalisé par les promoteurs. Il n'y a pas de vision sous-jacente, ce qui occasionne certains problèmes. À titre d'exemple, lorsque les enfants changent d'école ou de garderie, ça touche nos valeurs fondamentales; la Ville devrait alors jouer un rôle proactif. L'importance d'offrir des services de proximité comme une école primaire. Définir le concept de villages urbains.
- ▶ **Vie communautaire** : Il n'est pas facile de rassembler les gens car tant qu'ils ne sont pas touchés par une problématique commune, les gens n'ont pas tendance à se réunir. Organiser des activités sociales dans le quartier en fonction des besoins. Lieux de rassemblement extérieurs et intérieurs.
- ▶ **Soutien aux organismes** : Reconnaissance des organismes du milieu et de la légitimité de leurs revendications.
- ▶ **Concertation** : Mécanismes de concertation dans les quartiers.
- ▶ **Participation citoyenne** : Les gens doivent se mobiliser, accueillir les nouveaux arrivants. Encourager et stimuler le développement de liens en réseaux entre les personnes et leur milieu. Sensibiliser les gens du quartier à s'approprier la démarche, la vision de la Ville.

Question 2 : En lien avec le constat et les commentaires apportés, quel est le principal défi à relever?

- ▶ **Information** : Faire connaître les services des maisons de quartier. Comment diffuser l'information?
- ▶ **Aménagement** : Comment construire des quartiers à dimension humaine? Définir le concept de villages urbains en tenant compte de l'équité. Quelles sont les attentes envers les services de proximité? Qu'est-ce qu'un service de proximité? Les besoins ne sont pas tous les mêmes, car les quartiers évoluent. Il est important de définir le quartier selon les besoins et le point de vue des citoyens. Considérer la richesse des ressources socio communautaires disponibles dans les quartiers. Maintenir les services du quartier.
- ▶ **Vie communautaire** : Une vie de quartier dynamique est constituée d'un ensemble d'éléments (sécurité, police, santé, logement, secteur communautaire). À partir de ces éléments, mobiliser les acteurs touchés, dont les citoyens. Organiser différentes activités pour développer le sentiment d'appartenance, pour établir des liens. Disponibilité du centre communautaire durant le jour, sans activité encadrée. La cohabitation des aînés avec les jeunes. Briser l'isolement dans nos quartiers.
- ▶ **Soutien aux organismes** : Soutien aux organismes, aux associations de résidents, de quartiers, aux clubs et aux bénévoles. Soutenir les bénévoles pour éviter de les épuiser.
- ▶ **Concertation** : Collaboration des partenaires : ex : la ville et le scolaire.
- ▶ **Participation citoyenne** : Conciliation vie privée et vie de quartier; il y a un déficit de participation. Dans les quartiers appauvris, les gens sont échaudés par la vie, ils ne font plus confiance aux réseaux. Leur vie privée, c'est tout ce qui leur reste, mais il faut qu'ils soient engagés pour profiter de certaines solutions. De plus, il est important de rassurer les gens, les mettre en confiance pour qu'ils puissent s'exprimer. Faire participer les gens dans un but constructif. Comment faire pour donner le pouvoir aux résidents des quartiers de changer les choses ? Défi de mobiliser les citoyens et les personnes âgées. Sensibiliser les citoyens à l'importance de leur engagement.
- ▶ **Approche personnalisée** : C'est le moyen le plus efficace pour rejoindre les gens, mais c'est difficile à appliquer.
- ▶ **Rôle de la Ville** : Un défi. Il y a des attentes des citoyens. Comment la Ville va-t-elle y répondre? Certains organismes sont-ils capables de donner un meilleur service? Comment la Ville se positionne-t-elle?

Question 3 : Quelles actions permettraient de relever ce défi? Dans le contexte de ressources limitées et dans l'esprit d'un partenariat, comment ces actions pourraient-elles se réaliser et qui devrait en être responsable?

- ▶ **Information** : Faire connaître la démarche de consultation sur la politique familiale.
- ▶ **Communication** : Identifier des moyens de communication diversifiés qui tiennent compte des particularités des quartiers (journal, télévision, site Web) afin de rejoindre tous les groupes d'âge.
- ▶ **Aménagement** : Que la Ville, en collaboration avec les citoyens, définisse les services importants dans chaque quartier et rédige un plan d'action. Maintenir une école primaire dans un quartier a pour effet d'attirer les jeunes familles. Par exemple, le quartier Le Baron est un quartier de jeunes et le prix des maisons est très raisonnable pour les nouvelles familles. Réaménager les parcs en fonction des besoins variés (sport culture, etc.).
- ▶ **Vie communautaire** : Définir les villages urbains, car tout le monde ne parle pas de la même chose; il faudrait commencer par savoir comment les gens voient leur environnement (aller dans les milieux des gens, adapter les outils selon les besoins des quartiers, tenir compte de l'évolution des quartiers, favoriser des structures autonomes dans les quartiers). Les citoyens doivent être au cœur des recommandations. Lieux de rencontre : rendre disponibles les infrastructures (centres communautaires, écoles, etc.) pour toutes sortes d'activités.
- ▶ **Soutien aux organismes** : Soutien aux organismes, aux associations; cadre de référence des maisons de quartier; outil important dans les quartiers appauvris pour développer des milieux adaptés à la réalité des citoyens des quartiers. Que la Ville adopte et soutienne cet outil.
- ▶ **Concertation** : Une plus grande concertation des organismes du milieu, commissions scolaires, CLSC et citoyens. Leadership assumé par la Ville en partenariat avec les maisons de quartier. Encourager les baby-boomers à faire du bénévolat. Mécanismes d'entraide, de mobilisation des ressources. Passer par les organismes pour mieux rejoindre la population. Partager des expériences déjà menées dans les différents quartiers afin de s'en inspirer.
- ▶ **Participation citoyenne** : Faire participer les gens et leur donner un certain pouvoir décisionnel; quant on donne un pouvoir réel aux gens, ils finissent par participer et par s'engager, même s'ils sont défavorisés socialement ou économiquement. Démocratie : permettre aux personnes d'exercer leurs responsabilités de citoyen.

ATELIER SUR LE TEMPS ET LES FAMILLES

CONSTAT

La gestion temporelle des activités et l'organisation des déplacements posent ainsi de nombreux défis. Les lieux de travail, de loisir, d'apprentissage et de garde sont souvent dispersés sur un territoire toujours plus étendu, ce qui augmente le temps consacré aux déplacements². Qu'il s'agisse de l'aménagement de nouveaux ensembles résidentiels ou d'opérations de revitalisation urbaine, la localisation des activités dans des lieux facilement accessibles, sur des axes bien desservis par le transport en commun, est susceptible de mieux répondre aux besoins des familles³.

Lors de la consultation, beaucoup de personnes ont soulevé les difficultés rencontrées concernant les contraintes de temps. Pour la vaste majorité des familles, les deux parents occupent un emploi⁴. Les difficultés quotidiennes demeurent nombreuses et concernent surtout l'aménagement des horaires professionnels et familiaux. Les obligations familiales et professionnelles exigeraient que l'on soit à la fois au travail et à la maison. Faute de choix, la décision penche le plus souvent vers le travail, au détriment de la famille. Ces tensions peuvent avoir des impacts sur la santé mentale et physique des travailleurs, sur la qualité de leur vie familiale et sur leur performance au travail⁵.

Le ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille du Québec, Claude Béchard songe à intégrer à sa politique sur la conciliation famille-travail attendue pour décembre, l'idée d'un « bureau du temps ». Ces dernières années, plusieurs villes, comme Paris, Poitiers et Lille ont ouvert des « bureaux du temps ». Leurs rôles, en substance, sont d'harmoniser les horaires des services publics (écoles, garderies, guichets administratifs, etc.) avec les besoins des citoyens²⁵. Considérant que la gestion du temps a une incidence majeure sur la qualité de vie des familles, il est nécessaire de viser une meilleure articulation entre les différents temps régissant l'organisation de la vie quotidienne des familles afin de faciliter cette organisation. Serait-il temps d'entreprendre une réflexion sur la question de la synchronisation du temps à Gatineau?

La conciliation du travail et de la famille est la facilité pour les travailleurs, les étudiants d'articuler leurs responsabilités et leurs activités familiales, professionnelles et sociales et de conserver la maîtrise de leur temps⁶. La collaboration des employeurs est de plus en plus désignée comme un ingrédient indispensable à l'amélioration de la qualité de vie des parents et de leurs enfants. Certaines initiatives laissent entrevoir la possibilité d'un meilleur arrimage entre la vie familiale et la vie professionnelle, mais les mesures allant en ce sens demeurent trop peu répandues⁷. Une meilleure conciliation famille-travail profiterait tant aux parents qu'aux entreprises qui bénéficieraient d'une meilleure productivité et d'une

² Cité dans le Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille du Québec. *La municipalité : un lieu de qualité pour les familles*, 2003.

³ Cité dans le Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille du Québec. *La municipalité : un lieu de qualité pour les familles*, 2003.

⁴ Inspiré de l'énoncé du Conseil de la famille et de l'enfance. « *Les parents au quotidien* ». *Le rapport 2003-2004 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*, 2004.

⁵ Cité dans le Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille du Québec. *Vers une politique gouvernementale sur la conciliation travail-famille : document de consultation*, 2004.

⁶ Presse canadienne. « Le ministre Béchard séduit par les « bureaux du temps » en France », 29 septembre 2004.

⁷ Inspiré de l'énoncé du Conseil de la famille et de l'enfance. « *Les parents au quotidien* ». *Le rapport 2003-2004 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*, 2004.

diminution des coûts reliés au surmenage et à la détresse psychologique⁸. Le manque de repos a des conséquences néfastes sur la santé des parents et contribue au phénomène d'épuisement professionnel qui prend actuellement une ampleur inégalée⁹.

Les familles ont affirmé qu'elles bénéficient d'un nombre insuffisant de congés pour assurer la garde des enfants durant les congés scolaires. Lorsque arrive le temps de s'occuper d'un conjoint malade ou d'un parent âgé, il devient très difficile de concilier cette réalité avec le travail. De façon générale, les gens désirent une flexibilité de leur horaire ainsi qu'un service de garde disponible près de leur lieu de travail. Certains ont mentionné le désir d'obtenir des horaires stables afin de pouvoir prévoir et organiser leur temps.

Selon le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la famille, les mesures actuelles de conciliation famille-travail visent à soutenir les parents et les beaux-parents dans l'exercice des responsabilités et des activités à l'égard des enfants. Il ajoute qu'elles devraient s'adresser également aux travailleurs qui assument des obligations à l'égard de leur conjoint ou de leur conjointe, d'un parent ou d'un proche malade ou ayant des incapacités temporaires ou permanentes.¹⁰ Il serait également souhaitable de sensibiliser les organismes du milieu, les établissements ainsi que le secteur privé à cette réalité.

De façon générale, les familles souhaitent :

- ◆ Que les intervenants concernés entreprennent une réflexion concertée sur la question de l'articulation du temps.
- ◆ Que l'offre de services municipaux soit planifiée en tenant compte de leurs contraintes espaces-temps.
- ◆ Que plus de mesures soient instaurées en matière de conciliation famille-travail en tenant compte des différentes réalités familiales; de leurs cycles de vie, de leur diversité et de leur vulnérabilité.

⁸ Cité dans le Conseil de la famille et de l'enfance. « *Les parents au quotidien* ». *Le rapport 2003-2004 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*, 2004.

⁹ Inspiré de l'énoncé du Conseil de la famille et de l'enfance. « *Les parents au quotidien* ». *Le rapport 2003-2004 sur la situation et les besoins des familles et des enfants*, 2004.

¹⁰ Inspiré de l'énoncé du Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille du Québec. *Vers une politique gouvernementale sur la conciliation travail-famille : document de consultation*, 2004.

ATELIER SUR LE TEMPS ET LES FAMILLES

SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS

Question 1 : En regard du constat présenté, y a-t-il des éléments qui n'ont pas été traités et qui devraient l'être? Y a-t-il des éléments particulièrement importants à traiter?

- ▶ **Communication** : Les nouveaux moyens de communication, malgré leur utilité, représentent parfois des obstacles à la gestion du temps. À titre d'exemple, les courriels nous obligent à répondre rapidement aux demandes.
- ▶ **Qualité de vie** : Le bien-être des parents et l'importance d'avoir un équilibre. Il y a une absence d'outils pour favoriser cet équilibre. L'ouverture des magasins sept jours par semaine diminue la qualité de vie des familles.
- ▶ **Gestion du temps** : Difficulté pour les familles d'avoir une gestion de temps équilibrée. Elles doivent harmoniser les temps travail, famille, loisirs. Différentes réalités sont soulevées : la réalité du travail atypique, le soutien apporté aux parents âgés, l'accompagnement des enfants ou des parents, les familles monoparentales, les familles qui vivent dans la pauvreté, etc. La qualité du temps; l'importance de valoriser le temps passé avec nos enfants à la maison, car il n'y a aucune reconnaissance sociale. La personne âgée devrait faire partie de la question du temps de la famille. La composante « temps et famille » pour les hommes est différente de celle des femmes : le partage inégal des responsabilités familiales. On devrait encourager le transport en commun pour diminuer le temps passé dans la circulation; aménagement du réseau routier en conséquence.
- ▶ **Travail** : Il y a des tensions vécues au travail; la performance et l'exigence du travail. L'importance de la conciliation travail-famille. Les départs à la retraite occasionnent des changements dans le milieu de travail.
- ▶ **Synchronisation des horaires** : On suggère une variété dans les horaires des services municipaux pour éviter d'accaparer certains moments de la semaine. Flexibilité des horaires des différents services, dont les services de garde.
- ▶ **Aménagement** : Des services de proximité dans le quartier favorisent la gestion du temps.
- ▶ **Accessibilité** : L'accessibilité financière ; l'accès aux activités dépend de la situation familiale en lien avec le revenu. Répartir de façon plus équitable l'offre d'activités et la disponibilité des infrastructures sur l'ensemble du territoire de la ville.
- ▶ **Lois** : Adopter une politique afin d'équilibrer les temps travail, famille, loisirs.
- ▶ **Rôle** : Les rôles de la Ville : initiatrice et ambassadrice.
- ▶ **Vision** : Vision transversale des activités gérées par la Ville. Développer et maintenir des liens entre la politique familiale, l'aménagement du territoire et le développement économique et social.

Question 2 : En lien avec le constat et les commentaires apportés, quel est le principal défi à relever?

- ▶ **Qualité de vie** : Avoir un équilibre entre le bien-être des parents et des enfants.
- ▶ **Gestion du temps** : Pouvoir développer un équilibre entre les différents temps; le temps familial, le temps loisirs; le temps travail, etc. et les mettre en application. La place des personnes âgées : reconnaître qu'elles gèrent aussi du temps, qu'elles soutiennent la famille (s'occupent de leurs petits-enfants, etc.).
- ▶ **Travail** : Lourdeur de la tâche au travail considérant les suppressions de postes. Les exigences professionnelles sont de plus en plus nombreuses (ex : l'informatique). La place que prend le travail dans notre vie; viser une meilleure gestion du temps de travail afin de prendre des pauses santé.
- ▶ **Synchronisation des horaires** : Tenter d'harmoniser les horaires en fonction des différents services offerts.
- ▶ **Accessibilité** : Augmenter l'accessibilité aux activités et aux services pour les personnes à faible revenu.
- ▶ **Rôle** : Que la Ville agisse comme ambassadrice auprès des milieux de travail.
- ▶ **Aménagement** : Maintenir la proximité.
- ▶ **Concertation** : La concertation est nécessaire entre les acteurs de différents réseaux pour trouver des solutions. Conscientiser les différents acteurs touchés.

Question 3 : Quelles actions permettraient de relever ce défi? Dans le contexte de ressources limitées et dans l'esprit d'un partenariat, comment ces actions pourraient-elles se réaliser et qui devrait en être responsable?

- ▶ **Gestion du temps** : L'aménagement des horaires professionnels et familiaux. Établir ses priorités. Offrir une formation en gestion de temps et un soutien aux familles : service offert gratuitement par la Ville.
- ▶ **Bureau des temps** : La Ville de Gatineau pourrait donner l'exemple afin d'inciter d'autres employeurs à adopter cette idée. Instaurer un bureau des temps.
- ▶ **Travail** : Identifier des moyens pour être plus efficace au travail sans en demander plus aux employés. Changer notre relation avec le travail en modifiant nos habitudes : rendement et performance.
- ▶ **Synchronisation des horaires** : Souplesse des horaires des services.
- ▶ **Accessibilité** : Offrir des activités de loisirs simultanées pour les parents et les enfants. Offre de services selon les revenus (autobus, prix réduit, entraide familiale). Services de base accessibles le soir, (médecin, dentiste).
- ▶ **Aménagement** : Développer des activités dans les quartiers. La qualité de vie des familles est influencée par le concept de villages urbains (les services de proximité; école, travail, commerces). L'importance d'offrir un service de transport en commun pour bien desservir l'offre d'activités.
- ▶ **Soutien aux organismes** : Valoriser et promouvoir les différentes initiatives. Soutenir les organismes existants.
- ▶ **Participation citoyenne** : Favoriser la prise en charge des citoyens, dans les quartiers.
- ▶ **Concertation** : Favoriser le partenariat pour éviter le dédoublement. Encourager les organismes qui offrent des services aux parents qui ont de jeunes enfants et aux familles en général.
- ▶ **Vision** : On devra développer une vision transversale des activités gérées par la Ville pour les familles. En plus d'adopter une politique familiale, il faudra développer une vision « famille ISO »; promouvoir la notion trigénérationnelle des familles.
- ▶ **Fermeture des magasins le dimanche**
- ▶ **Semaine annuelle de la famille : sans réunion.**

ATELIER SUR LA SÉCURITÉ

CONSTAT

Plusieurs notions peuvent définir le concept de la sécurité, car celui-ci varie d'une personne à l'autre. La sécurité peut correspondre à l'absence de criminalité et de violence. Elle peut aussi être reliée à la satisfaction des besoins primaires : sécurité alimentaire, logement sécuritaire, etc. Enfin, la sécurité peut également être synonyme de sécurité routière ou encore de sécurité au travail.¹¹ Bref, la sécurité fait référence à une situation où les dangers d'ordre matériel ou moral sont contrôlés de manière à préserver la santé et le bien-être des individus et des communautés.¹²

Il est important de souligner que deux composantes de la sécurité demeurent indissociables et s'influencent mutuellement : la sécurité réelle et le sentiment de sécurité¹³.

L'importance du sentiment de sécurité est un enjeu crucial qui a occupé une grande place dans les consultations. À titre d'exemple, les parents ont peur de laisser jouer leurs enfants seuls dehors et sont inquiets de la vitesse excessive des automobiles circulant dans les quartiers. Les personnes âgées ont parlé de l'importance de se sentir en sécurité. Cette préoccupation est omniprésente dans leur quotidien. Les personnes provenant de milieux défavorisés ont souligné le fait qu'elles ne se sentent pas en sécurité dans leur milieu de vie où elles croient la criminalité plus présente. Certaines s'empêchent de sortir de peur d'être agressées.

Malheureusement, malgré les efforts déployés pour prévenir et contrôler les dangers, le sentiment de sécurité des citoyens et des citoyennes ne s'améliore pas du point de vue de la perception¹⁴. En effet, les résultats d'une étude sur la perception de l'évolution de la criminalité au cours des cinq dernières années réalisée par Statistique Canada montrent que :

- 25 % de la population du Québec pense que la criminalité a augmenté;
- 9 % pense qu'elle a diminué;
- 66 % estime qu'elle est restée inchangée¹⁵.

Dans les faits, la criminalité a diminué depuis les dix dernières années, et ce, pour la majorité des formes de crimes. Cependant, cette information est loin d'être connue par l'ensemble de la population¹⁶.

De nombreux facteurs influencent le sentiment de sécurité. Les médias entretiennent souvent la population avec des histoires d'agressions sexuelles, de meurtres qui se produisent malheureusement encore trop souvent, mais qui

¹¹ Inspiré de l'énoncé du comité intersectoriel sur la sécurité dans les milieux de vie. *Sécurité dans les milieux de vie : guide à l'intention des municipalités du Québec*, avril 1999.

¹² Cité dans le comité intersectoriel sur la sécurité dans les milieux de vie. *Sécurité dans les milieux de vie : guide à l'intention des municipalités du Québec*, avril 1999.

¹³ Inspiré de l'énoncé du comité intersectoriel sur la sécurité dans les milieux de vie. *Sécurité dans les milieux de vie : guide à l'intention des municipalités du Québec*, avril 1999.

¹⁴ Inspiré de l'énoncé du comité intersectoriel sur la sécurité dans les milieux de vie. *Sécurité dans les milieux de vie : guide à l'intention des municipalités du Québec*, avril 1999.

¹⁵ Inspiré de l'énoncé de OUIMET, Marc. *État de la criminalité au Québec en 2004 : tendances et problématiques émergentes*. Document présenté à l'occasion d'une conférence offerte au colloque annuel de l'Association des directeurs de police du Québec, mai 2004.

¹⁶ Inspiré de l'énoncé de OUIMET, Marc. *État de la criminalité au Québec en 2004 : tendances et problématiques émergentes*. Document présenté à l'occasion d'une conférence offerte au colloque annuel de l'Association des directeurs de police du Québec, mai 2004.

demeurent très rares. Le phénomène de l'intimidation dans les écoles ainsi que les réseaux de drogue et le clavardage sur Internet chez les adolescents sont également des facteurs qui influencent la perception des citoyens¹⁷.

D'autre part, lorsque l'on parle de sécurité réelle, certains individus sont plus vulnérables que d'autres selon le problème considéré. À titre d'exemple, les enfants et les aînés constituent des groupes particulièrement touchés par les chutes, l'abus et la violence. Les femmes, quant à elles, font face à des problèmes de violence conjugale et les hommes sont plus affectés par des problèmes d'homicide et de suicide¹⁸.

En matière de sécurité réelle, lors des consultations, personne n'a soulevé la question de la sécurité à domicile, notamment de la prévention des incendies. Ainsi, la sensibilisation à ce type de sécurité (extincteurs, avertisseurs de fumée, détecteurs de monoxyde de carbone) demeure essentiel pour s'assurer de la sécurité au sein des familles.

Il est important de développer des mécanismes et des stratégies en concertation avec les différents organismes du milieu afin que les familles se sentent plus en sécurité sur le territoire.

De façon générale, les familles souhaitent :

- ◆ Que les initiatives du milieu qui visent à augmenter la participation des familles à leur sécurité soient mieux connues et soutenues (Parents-secours, Prévot, fêtes de quartier, promenades exploratoires, travailleurs de rue et de parc, etc.).
- ◆ Qu'une approche policière communautaire soit maintenue sur l'ensemble du territoire.
- ◆ Que l'éclairage dans les rues, parcs, quartiers et près des lieux publics soit amélioré.
- ◆ Que des trottoirs soient aménagés et entretenus l'hiver.
- ◆ Que les arrêts adaptés de la Société de transport de l'Outaouais soient maintenus en soirée, selon l'achalandage et l'éclairage des rues.
- ◆ Que des mesures soient mises en place pour réduire la vitesse des automobiles dans les quartiers et pour prévenir la conduite en état d'ébriété.
- ◆ Que le temps alloué pour traverser aux passages de piétons soit ajusté selon l'âge des résidents des quartiers et que des passages de piétons pour personnes non voyantes soient aménagés selon les besoins.
- ◆ Que des mesures soient prises pour s'assurer que les équipements et les espaces publics soient sécuritaires et bien entretenus.

¹⁷ Inspiré de l'énoncé de OUIMET, Marc. *État de la criminalité au Québec en 2004 : tendances et problématiques émergentes*. Document présenté à l'occasion d'une conférence offerte au colloque annuel de l'Association des directeurs de police du Québec, mai 2004.

¹⁸ Inspiré de l'énoncé du comité intersectoriel sur la sécurité dans les milieux de vie. *Sécurité dans les milieux de vie : guide à l'intention des municipalités du Québec*, avril 1999.

ATELIER SUR LA SÉCURITÉ

SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS

Question 1 : En regard du constat présenté, y a-t-il des éléments qui n'ont pas été traités et qui devraient l'être? Y a-t-il des éléments particulièrement importants à traiter?

- ▶ **Sentiment de sécurité** : L'importance du sentiment de sécurité pour l'épanouissement des membres de la famille, dont les enfants. Il est essentiel d'informer les enfants sur leur potentiel et leur vulnérabilité. Les parents ont peur de laisser leurs enfants jouer seuls dehors. Dans les milieux défavorisés, la perception de la criminalité fait en sorte que les gens ont peur d'être agressés.
- ▶ **Sécurité réelle** : Développer des mesures pour s'assurer que les équipements et espaces publics (trottoirs, sentiers récréatifs) soient sécuritaires et bien entretenus (sécurité du matériel, entretien, éclairage, etc.). L'importance de la sécurité sur le trajet de l'école. S'assurer de parler du sentiment réel tout en parlant du sentiment de sécurité.
- ▶ **Sécurité des femmes** : Miser davantage sur la sécurité des femmes durant la nuit, sur la rue, au retour du travail.
- ▶ **Soutien aux organismes** : Encourager les initiatives du milieu : Parents-Secours, Prévol. Soutien financier pour ces projets de prise en charge.
- ▶ **Participation citoyenne** : Miser sur la prise de pouvoir des gens qu'ils ont sur les situations d'insécurité qu'ils vivent.
- ▶ **Ressources** : Maintenir l'approche communautaire policière qui permet une certaine proximité avec les policiers.

Question 2 : En lien avec le constat et les commentaires apportés, quel est le principal défi à relever?

- ▶ **Sentiment de sécurité** : Améliorer le sentiment de sécurité car dans les faits, la criminalité a diminué depuis les dernières décennies.
- ▶ **Sécurité réelle** : Agir sur la sécurité réelle.
- ▶ **Information** : Préciser la différence entre le sentiment de sécurité et la sécurité réelle. Il est essentiel de sensibiliser les gens que toutes actions posées occasionnent des conséquences, quelles soient positives ou négatives.
- ▶ **Participation citoyenne** : Inviter les gens, les familles à s'impliquer.
- ▶ **Ressources** : S'assurer que les ressources humaines (bénévoles, adultes, policiers) et financières correspondant aux besoins des milieux, que les équipements et les espaces publics soient sécuritaires. Avoir davantage de surveillance dans les endroits déserts (rues désertes, sentiers récréatifs). Davantage de policiers communautaires.

Question 3 : Quelles actions permettraient de relever ce défi? Dans le contexte de ressources limitées et dans l'esprit d'un partenariat, comment ces actions pourraient-elles se réaliser et qui devrait en être responsable?

- ▶ **Information** : Informer les gens sur le sentiment de sécurité et la sécurité réelle. Informer la population sur l'état de la situation; les statistiques concernant le taux de criminalité. La police communautaire pourrait être responsable de cette éducation en partenariat avec les intervenants de différents milieux. Formation sur la sécurité en milieu scolaire. Que les médias informent les gens des actions positives des jeunes. Promouvoir la Semaine de la police, les programmes offerts, le partage des ressources.
- ▶ **Vie communautaire** : Création de lieux de rencontres supervisés pour les jeunes.
- ▶ **Concertation** : Favoriser l'échange de ressources entre organismes.
- ▶ **Participation citoyenne** : Engager les gens dans leur milieu. Sensibiliser les gens à la capacité qu'ils ont de changer les choses en collaborant aux actions prises par le milieu. Mixer sur les clubs de marcheurs et de vélos qui seraient vigilants et alertes pour améliorer la sécurité : patrouille de citoyens (police), patrouille à vélo (vélo de service), patrouille dans le parc de la Gatineau (Commission de la capitale nationale).
- ▶ **Consultation** : Sondages, approches individuelles pour certaines situations. Être à l'écoute des besoins du milieu.

ATELIER SUR LE LOGEMENT

CONSTAT

L'accès au logement est fortement lié à la capacité financière des ménages¹⁹. Selon le type de famille, les niveaux de revenus sont différents et toutes ne sont pas touchées par la même précarité. Généralement, on constate que se sont les familles monoparentales qui connaissent la précarité la plus forte et la Ville de Gatineau ne fait pas exception à cette règle²⁰. De plus, les familles avec enfants sont habituellement celles pour lesquelles la faiblesse de revenu a le plus de répercussions sur la qualité de vie, du fait qu'il faut plus d'argent pour pouvoir assumer les dépenses domestiques associées à la présence d'un ou plusieurs enfants²¹.

Depuis quelques années, la Ville de Gatineau est aux prises avec une pénurie de logements locatifs pouvant satisfaire les besoins des familles avec enfants, principalement les logements de deux ou trois chambres à coucher. Les faibles taux d'inoccupation pour ce type de logements observés ces dernières années ont, par surcroît, exercé une pression à la hausse sur les prix, rendant encore plus difficile l'accessibilité aux familles à revenu faible ou moyen²². D'ailleurs, à Gatineau comme à Montréal et à Québec, les prix du logement sont plus élevés qu'ailleurs au Québec. La capacité des familles à faible ou moyen revenu à se payer des logements de qualité et répondant à leurs besoins constitue donc un enjeu majeur pour les familles locataires. Au fil des dernières années, il est également devenu de plus en plus difficile, voire impossible, dans certains cas, pour de jeunes familles d'accéder au statut de propriétaire en raison de la précarité de leur situation financière et de la hausse des prix des propriétés, autant existantes que neuves²³.

Un phénomène de discrimination à l'égard de certaines familles locataires est également observé sur la base du niveau de revenus, de l'appartenance ethnique, de l'âge des parents et des enfants, du type de famille et du nombre d'enfants²⁴. En consultation, certaines familles immigrantes ont dit être parfois victimes de préjugés de la part du locateur durant leur recherche d'un logis, ou de la part des voisins une fois installées.

La qualité d'un logement fait référence à la notion de confort qui tient compte de deux éléments clés : le peuplement dans les logements, qui est un indicateur du confort lié à l'espace, et l'état des logements occupés par ces ménages²⁵. Ainsi, des logements exigus, entre autres pour des familles nombreuses, des logements mal insonorisés, ou mal isolés, des logements insalubres, ont un impact majeur sur le bien-être et l'harmonie de tous les membres de la famille.

¹⁹ Cité dans la Société d'habitation du Québec. *Les familles et le logement : un profil quantitatif de la situation résidentielle des familles au Québec*, 2002

²⁰ Inspiré de l'énoncé de la Société d'habitation du Québec. *Les familles et le logement : un profil quantitatif de la situation résidentielle des familles au Québec*, 2002

²¹ Cité dans la Société d'habitation du Québec. *Les familles et le logement : un profil quantitatif de la situation résidentielle des familles au Québec*, 2002

²² Service d'urbanisme, les données proviennent de Statistique Canada (recensement de 2001).

²³ Inspiré de l'énoncé du Conseil de la famille et de l'enfance. « Les parents au quotidien ». Le rapport 2003-2004 sur la situation et les besoins des familles et des enfants, 2004.

²⁴ Inspiré de l'énoncé du Conseil de la famille et de l'enfance. « Les parents au quotidien ». Le rapport 2003-2004 sur la situation et les besoins des familles et des enfants, 2004.

²⁵ Cité dans la Société d'habitation du Québec. *Les familles et le logement : un profil quantitatif de la situation résidentielle des familles au Québec*, 2002

Par ailleurs, les ruptures, les recompositions familiales ainsi que la cohabitation prolongée des enfants devenus adulte avec leurs parents amènent à considérer d'autres types de logements ou de résidences. Ces nouvelles réalités font appel à une diversification de l'offre de logements et au développement de formes résidentielles adaptables et évolutives.

D'un point de vue démographique, Gatineau est confronté au phénomène du vieillissement de sa population, où, dans certains quartiers, on retrouve une proportion relativement plus élevée de personnes âgées de 65 ans et plus²⁶. Cette situation devrait s'amplifier au cours des prochaines années et ce facteur amène les gens consultés à insister sur l'importance de considérer d'autres types de logements. Ainsi, la cohabitation intergénérationnelle, les habitations à loyer modique, la famille d'accueil, la résidence privée ou intermédiaire de soins de longue durée sont autant d'exemples proposés pour adapter l'offre de logements aux aînés. Lors de la consultation, les gens ont dit souhaiter que le plan d'urbanisme tienne compte de l'ensemble de ces réalités.

De façon générale, les familles souhaitent :

- ◆ Que des logements de qualité et à coûts abordables leur soient accessibles.
- ◆ Que des logements sociaux de qualité soient davantage accessibles.
- ◆ Que la propriété privée leur soit accessible.
- ◆ Que des logements adaptés pour des personnes à mobilité réduite, des personnes âgées et des familles avec de nombreux enfants soient davantage accessibles.
- ◆ Que la mixité des habitations dans un même quartier soit encouragée pour favoriser le maintien des générations et pour éviter la concentration de familles à faibles revenus.
- ◆ Que des résidences de longue durée de petite taille (environ 16 chambres) pour personnes âgées soient implantées.
- ◆ Que le règlement de zonage permette l'aménagement de logements parentaux.

²⁶ Service d'urbanisme, les données proviennent de Statistique Canada (recensement de 2001).

ATELIER SUR LE LOGEMENT

SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS

Question 1 : En regard du constat présenté, y a-t-il des éléments qui n'ont pas été traités et qui devraient l'être? Y a-t-il des éléments particulièrement importants à traiter?

- ▶ **Impact social** : Le constat est abordé dans le sens économique et démographique. Il est essentiel d'aborder également quels sont les impacts sociaux reliés aux problèmes de logement.
- ▶ **Accessibilité** : Faire des demandes auprès du gouvernement provincial et fédéral pour améliorer l'accès aux logis. Pénurie de logements abordables. Doubler le budget de la Ville pour le logement social.
- ▶ **Qualité du logement** : On devra s'assurer d'inspecter les logements. Rénover les habitations à loyer modique. Se doter d'un code d'inspection plus rigoureux pour favoriser la qualité du logement.
- ▶ **Besoins** : La construction de nouveaux logements se fait en fonction des constructeurs et des promoteurs immobiliers et non en fonction des besoins des locataires et des propriétaires. Comment la Ville peut-elle influencer les constructeurs? Il n'y a pas assez de soutien pour les aînés, qui n'ont pas toujours le réflexe d'utiliser les ressources disponibles. Les personnes âgées qui vivent des situations difficiles n'ont souvent pas de réseaux sociaux. Les nouvelles problématiques (vulnérabilité, fragilité) affectent les personnes seules et les familles, il y a donc un besoin pour différents types de logements. Lors de la construction de logements sociaux, offrir un soutien communautaire.
- ▶ Dans l'adaptation de l'offre de logements, on devrait tenir compte des particularités reliées à la culture des différentes ethnies présentes sur le territoire.

Question 2 : En lien avec le constat et les commentaires apportés, quel est le principal défi à relever?

- ▶ **Information** : Avoir un portrait le plus juste possible de la réalité des familles en tenant compte de son évolution.
- ▶ **Accessibilité** : Considérant le fait qu'on ne puisse diminuer le prix des logements, il s'avère essentiel de construire davantage de logements sociaux. Évaluer les besoins des citoyens en tenant compte de leur capacité financière et en considérant également l'aspect générationnel et multiculturel. Il est important de tenir compte également des ressources économiques, sociales et des politiques locales. Maintenir et développer une accessibilité financière de logements de qualité à louer ou à acheter. Diminuer l'écart entre les pauvres et les riches en matière de logement. Meilleurs accès aux ressources pour les personnes âgées afin d'éviter l'isolement.
- ▶ **Aménagement** : Prévoir dans l'aménagement une mixité des logements et des clientèles.

Question 3 : Quelles actions permettraient de relever ce défi? Dans le contexte de ressources limitées et dans l'esprit d'un partenariat, comment ces actions pourraient-elles se réaliser et qui devrait en être responsable?

- ▶ **Information** : Promotion des coopératives d'habitation.
- ▶ **Accessibilité** : Que la Ville et les groupes communautaires acheminent les mêmes demandes auprès des gouvernements provincial et fédéral pour l'accès aux logements. Développer et maintenir le programme d'accès à la propriété. Avoir d'avantage accès aux logements sociaux.
- ▶ **Qualité du logement** : Engager d'autres inspecteurs pour faire respecter le Code national du bâtiment. Contrôler la qualité du logement. Rénover les habitations à loyer modique.
- ▶ **Aménagement** : L'importance de développer et maintenir des services de proximité tels des activités de loisirs. Dans l'aménagement du territoire, il est essentiel de réduire l'étalement urbain. Avoir davantage accès à des coopératives d'habitation et construire des logements de grands-parents.
- ▶ **Vie communautaire** : Offrir des activités pour les personnes âgées : généalogie, artisanat, cours de base pour Internet et courriel.
- ▶ **Concertation** : S'inspirer d'autres modèles d'habitation faits ailleurs.
- ▶ **Participation citoyenne** : Miser sur le modèle d'habitation entraide, comme les coopératives.
- ▶ **Lois** : Faire respecter les lois entre locataires et propriétaires ainsi qu'entre entrepreneurs et propriétaires.
- ▶ **Vision** : Établir des stratégies d'habitation de la municipalité afin de se doter de baromètres permanents.

ATELIER SUR L'ENVIRONNEMENT

CONSTAT

L'environnement dans lequel évoluent les familles a une incidence sur leur santé et sur leur développement. Nous n'avons qu'à penser à la qualité de l'air, à la population qui est incommodée par l'herbe à poux ou au monoxyde de carbone qui est émis par les automobiles mal entretenues, à la qualité de l'eau qui ne peut être consommée parce qu'elle est contaminée ou à la qualité du sol et aux enfants qui sont plus vulnérables aux pesticides. À cet effet, serait-il essentiel d'agir à titre préventif en établissant, par exemple, une réglementation concernant l'épandage de pesticides, en sensibilisant les autres paliers de gouvernement supérieurs sur l'importance de la qualité de l'air en encourageant l'implantation de lieux publics sans fumée sur le territoire?

La majorité des personnes consultées sont préoccupées par la préservation des espaces verts sur l'ensemble du territoire. Selon les citoyens et les citoyennes, une des grandes richesses de la ville se trouve dans sa mixité urbaine et rurale. Le parc de la Gatineau, le lac Beauchamp et le lac Leamy contribuent grandement à améliorer leur qualité de vie. Ils soulignent également l'importance de réduire la coupe d'arbres, entre autres lors des constructions résidentielles, d'aménager des jardins urbains, de nettoyer nos berges, de recycler davantage afin de préserver notre environnement pour les générations futures.

Le plan stratégique accorde une importance à la qualité de l'environnement en se référant aux principes qui sous-tendent le développement durable. Ces principes sont prioritaires dans les politiques à venir en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de transport et de gestion des matières résiduelles, qui ont toutes un impact sur la qualité de l'environnement dans lequel les familles évoluent.

De façon générale, les familles souhaitent :

- ◆ Que les démarches soient maintenues auprès du gouvernement du Québec pour favoriser des lieux publics sans fumée partout sur le territoire.
- ◆ Que les gens soient encouragés à emprunter davantage le transport en commun afin d'améliorer l'environnement.
- ◆ Qu'on exerce un contrôle de la qualité du sol et de l'air et qu'on limite ou interdise l'usage de pesticides et autres polluants.
- ◆ Que la population soit plus sensibilisée quant à l'importance d'économiser l'eau potable et l'énergie.
- ◆ Que le développement de nouveaux projets résidentiels soit réglementé en respectant l'environnement naturel, en minimisant la coupe d'arbres et en maintenant les accès publics aux berges des principaux cours d'eau.
- ◆ Que les espaces verts et boisés soient préservés et aménagés sur le territoire.
- ◆ Que la population soit plus sensibilisée à l'importance de la réutilisation et du recyclage.

ATELIER SUR L'ENVIRONNEMENT

SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS

Question 1 : En regard du constat présenté, y a-t-il des éléments qui n'ont pas été traités et qui devraient l'être? Y a-t-il des éléments particulièrement importants à traiter?

- ▶ **Qualité de vie** : L'importance d'un environnement sain tel la nuisance du bruit, principalement reliée au déneigement la nuit ainsi que les bruits occasionnés par les voitures et les camions.
- ▶ **Qualité de l'air, de l'eau et du sol** : Établir une réglementation; traitement par pesticides principalement pour l'infestation d'herbe à poux. Contribuer à un environnement sain en diminuant la pollution des automobiles mal entretenues, mais également des autobus et des tondeuses à gazon.
- ▶ **Aménagement** : Aménager le territoire en diminuant l'étalement urbain.
- ▶ **Gestion des matières résiduelles** : Sensibiliser les gens à poser des gestes civiques : récupération, propreté des rues, parcs et sentiers récréatifs. Sensibiliser les gens sur les 3 R : réutilisation, récupération et recyclage.
- ▶ **Transport** : Que le transport en commun et le transport alternatif soient accessibles. Prévoir des taxis bus.
- ▶ **Participation citoyenne** : Sensibiliser les gens à garder leurs rues propres. La plantation d'arbres est aussi la responsabilité des citoyens sur leur terrain.

Question 2 : En lien avec le constat et les commentaires apportés, quel est le principal défi à relever?

- ▶ **Qualité de l'air, de l'eau et du sol** : Interdire de fumer dans les endroits publics.
- ▶ **Préservation des espaces verts** : Protéger nos espaces verts. Diminuer la coupe d'arbres dans les ensembles résidentiels en établissant une réglementation.. Mieux éduquer les gens sur les 3 R : réutilisation, récupération et recyclage.
- ▶ **Aménagement** : Conserver les caractéristiques existantes qui ont été identifiées relativement à la mixité urbaine/rurale. Planification et aménagement urbain qui conservent les espaces verts tout en conservant les services de proximité. Prévoir des parcs dans les quartiers
- ▶ **Participation citoyenne** : Sensibiliser les gens sur l'impact qu'ils ont sur l'environnement, car c'est l'affaire de tout le monde. Sensibiliser la population sur l'économie de l'eau et de l'énergie ainsi que sur la propreté de notre environnement.

Question 3 : Quelles actions permettraient de relever ce défi? Dans le contexte de ressources limitées et dans l'esprit d'un partenariat, comment ces actions pourraient-elles se réaliser et qui devrait en être responsable?


- ▶ **Information** : Que les médias informent la population des bonnes actions réalisées. Informer davantage les citoyens sur les actions à mener en vue d'améliorer leur environnement.
- ▶ **Qualité de l'air, de l'eau et du sol** : Éviter les outils et les moteurs polluants. Sensibiliser les gens aux effets qu'ont les camions qui fonctionnent sans arrêt. Restreindre l'utilisation des sacs en plastique. Que les associations de quartier sensibilisent le voisinage sur la propreté des lieux, pour un environnement sain.
- ▶ **Préservation des espaces verts** : Planter des arbres, protéger les espaces naturels. Installer des centres de recyclage par quartier. Instaurer un projet pilote de recyclage dans les quartiers.
- ▶ **Aménagement** : Créer des quartiers en tenant compte de la densité, de la mixité et des espaces naturels.
- ▶ **Transport** : Favoriser l'utilisation du transport en commun par la population afin de réduire l'utilisation de l'automobile. Identifier de nouvelles situations créatrices pour les problèmes du transport en commun (ex. : création de taxis bus).
- ▶ **Concertation** : Concertation entre la Ville et les municipalités régionales de comté pour établir des règlements de zonage.
- ▶ **Participation citoyenne** : Encourager les gens à entretenir leur propriété. Augmenter l'éducation et la sensibilisation environnementale des individus pour les rendre responsables de l'état de l'environnement et aux 3 R : réutilisation, récupération et recyclage.
- ▶ **Lois** : Intégrer la protection des espaces verts et leur accessibilité dans les nouveaux projets résidentiels et en faire une réglementation.
- ▶ **Rôle** : La Ville agit comme chef de file.

ATELIER SUR LES LOISIRS, LE SPORT ET LA CULTURE

CONSTAT

Les domaines des loisirs, du sport et de la culture comptent au nombre des composantes incontournables qui viennent enrichir le milieu de vie des citoyens et des citoyennes. Lors de la consultation, les gens ont mentionné leur grande satisfaction quant au vaste choix d'activités de loisir offertes par la Ville, par le milieu scolaire et par les organismes du milieu. La disponibilité des équipements et la variété des activités de loisir jouent un rôle déterminant dans le choix des familles d'habiter un quartier, une ville²⁷.

Plusieurs facteurs contribuent à favoriser ou non l'accès à des activités de loisir. Lors de la consultation, le facteur temps et le facteur argent ont été largement mentionnés comme des obstacles majeurs à la pratique d'activités sportives et culturelles. D'ailleurs, selon le programme des Nations Unies pour le développement, la pauvreté, c'est la privation de choix et d'occasions qui permettraient aux individus de mener une vie décente²⁸. Aujourd'hui, plusieurs familles sont pauvres, non pas seulement sur un plan budgétaire, mais aussi en temps et ont peine à mener une vie décente en loisir... Dès lors, l'accessibilité au loisir se mesure autant en temps qu'en argent²⁹. Dans le même sens, les familles souhaitent avoir plus de « temps libre de qualité ». Elles mentionnent l'importance de privilégier, entre autres, des loisirs en famille.

Les familles avec enfants ont soulevé l'importance d'encourager l'offre de services particulièrement lors des congés scolaires et de s'assurer qu'elles soient accessibles pour l'ensemble des familles. À cet effet, pour assurer la continuité, la qualité et l'intégration des services, la littérature  expérience démontrent que la concertation municipale-scolaire s'avère une piste d'action incontournable. Les services de garde en milieu scolaire occupent une large partie du loisir des enfants. Toutefois, ils ne couvrent pas les semaines de relâche ni la période de vacances estivales généralement prises en charge par les municipalités souvent confrontées à la difficulté de recruter des moniteurs de qualité pour leurs programmes estivaux... Du côté scolaire, les moniteurs des services de garde souvent plus qualifiés sont contraints au chômage puisqu'ils occupent des postes précaires... Dans cette perspective... pourquoi agir en silo? Faut-il aller plus loin et considérer les services de garde en milieu scolaire comme des centres communautaires de loisirs, qu'ils soient sportifs, culturels ou scientifiques³⁰.

La question du loisir et de la bonne forme physique amène aussi à se questionner sur l'état de santé de la population. Les intervenants du domaine de la santé sont préoccupés par l'obésité et l'excès de poids, en particulier chez les enfants et les adolescents. Ce phénomène, causé entre autres par la mauvaise alimentation et la sédentarité³¹, peut être

²⁷ Cité dans le Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille du Québec. *La municipalité : un lieu de qualité pour les familles*, 2003.

²⁸ Cité dans *La volonté d'agir, la force de réussir : stratégie nationale de lutte contre la pauvreté*, gouvernement du Québec, 2002, p. 15.

²⁹ Cité dans THIBAUT, André. « *Garde des enfants et temps des familles, un univers de loisir à redéfinir* », Observatoire québécois du loisir, mai 2004, vol. 1, n° 10.

³⁰ Cité dans THIBAUT, André. « *Garde des enfants et temps des familles, un univers de loisir à redéfinir* », Observatoire québécois du loisir, mai 2004, vol. 1, n° 10.

³¹ Inspiré de la Direction de santé publique de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais. *Enquête sociale et de santé : Outaouais 1998*, fiche 8e, septembre 2001.

facilement lié au fait que les aliments les moins chers et les plus accessibles sont souvent ceux ayant une faible valeur nutritive.

Les gens ont mentionné un intérêt à fréquenter les lieux culturels y notent toutefois une difficulté d'accessibilité financière. Selon Alain Gamelin, conseiller municipal de la Ville de Trois-Rivières, il n'en reste pas moins que de nombreux citoyens vivent régulièrement de l'exclusion culturelle. Celle-ci peut être reliée bien sûr aux prix des billets de spectacles ou au coût d'entrée dans les musées, mais elle peut également être le fait d'une exclusion plus insidieuse trouvant ses origines dans l'isolement, l'éducation, l'information, le chômage ou les classes sociales³². De plus, il serait important de rendre accessible les établissements culturels dès la petite enfance en mettant en place une stratégie en concertation avec des intervenants travaillant auprès des enfants d'âge préscolaire et scolaire pour mettre les jeunes en contact avec leur culture afin de développer davantage leurs goûts, leur identité et leurs intérêts à la culture en général. Le même constat s'applique à des clientèles spécialisées comme les personnes âgées qui, en raison de leur mobilité souvent réduite, se déplacent peu pour assister à des spectacles, aller emprunter un livre à la bibliothèque ou participer à des activités culturelles.

À cet effet, la politique culturelle de la Ville de Gatineau reconnaît un droit fondamental pour tous les citoyens à avoir accès à la culture et au savoir. Elle s'engage donc, en collaboration avec les autres intervenants municipaux, à établir une politique d'accessibilité.

De façon générale, les familles souhaitent :

- ◆ Que les loisirs sportifs et culturels soient moins coûteux et offerts en tenant compte de la diversité des familles.
- ◆ Que des activités de loisir sportif et culturel adaptées aux besoins des différents groupes d'âge soient davantage offerts.
- ◆ Que les membres d'une famille ayant des besoins particuliers puissent être intégrés aux activités de loisir régulières.
- ◆ Que les familles avec enfants puissent bénéficier d'une tarification familiale économique en ce qui concerne le service de transport en commun, les activités de loisir et les autres services offerts.
- ◆ Que des infrastructures polyvalentes pour des activités « nouvelle tendance » soient aménagées, entre autres pour les adolescents.
- ◆ Que des activités sportives soient jumelées à des activités sociales, surtout pour les adolescents et les personnes âgées.
- ◆ Que des activités de loisir extérieures sécuritaires et en groupe selon différents niveaux d'habiletés, entre autres pour les aînés soient accessibles.

³² GAMELIN, Alain. Président du conseil d'administration de la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières, 2002.

ATELIER SUR LES LOISIRS, LE SPORT ET LA CULTURE

SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS

Question 1 : En regard du constat présenté, y a-t-il des éléments qui n'ont pas été traités et qui devraient l'être? Y a-t-il des éléments particulièrement importants à traiter?

- ▶ **Information** : Informer la population sur les activités estivales offertes.
- ▶ **Accessibilité** : L'accessibilité financière et temporelle est une problématique pour les familles. Les congés scolaires représentent tout un défi pour les parents en terme d'organisation. L'importance de l'accessibilité des activités juvéniles.
- ▶ **Vie communautaire** : Il y a très peu de textes reliés aux sports telle l'activité physique après l'école. L'importance de la diversité des pratiques sportives et de plein air. Offrir des cours et des activités après l'école, dans le milieu de travail, dans notre milieu de vie et dans milieu de garde. Développer davantage des activités culturelles à l'image des communautés impliquant les personnes immigrantes. Éviter le cloisonnement des générations (ex : cours de photo pour les 18 ans et plus). Développer des services de proximité.
- ▶ **Soutien aux organismes** : Souligner davantage l'apport des organismes du milieu.
- ▶ **Concertation** : Que les employés municipaux travaillent davantage en concertation avec les organismes communautaires ainsi que les intervenants des milieux scolaires. L'importance du partenariat entre le milieu de vie, l'école et le travail.
- ▶ **Participation citoyenne** : Miser sur la participation de la population — dont les jeunes — à toutes les étapes de la conception et de la mise en œuvre de la politique familiale. Valoriser l'implication intergénérationnelle car les aînés ont un rôle à jouer. Il serait profitable d'utiliser davantage la compétence des aînés.
- ▶ **Développement durable** : Le développement durable ne s'applique pas uniquement à l'environnement, il est essentiel également de l'intégrer à l'aspect social et économique.

Question 2 : En lien avec le constat et les commentaires apportés, quel est le principal défi à relever?

- ▶ **Information** : Diffuser davantage la liste des plateaux disponibles pour la population.
- ▶ **Accessibilité** : Un des défis majeur, est d'offrir à l'ensemble de la population des activités accessibles financièrement, géographiquement, temporellement et physiquement (lieux). Il est essentiel d'offrir des activités à faible coût pour les familles, car on a tendance à oublier la classe moyenne dans l'accessibilité aux loisirs. Actuellement, il y a des tarifs pour les enfants, les adultes et les personnes âgées, il ne faudrait pas oublier les adolescents. Rendre davantage accessible la culture à toutes les familles. Rendre également accessibles des installations disponibles à l'ensemble de la population.
- ▶ **Vie communautaire** : Prévoir des lieux de rencontres pour tous. Offrir la possibilité de pratiquer des activités en famille, pour tous les groupes d'âge. L'importance d'une communauté intergénérationnelle.
- ▶ **Concertation** : Créer des partenariats pour maximiser l'offre et l'accessibilité aux activités de loisirs et culturelles.

Question 3 : Quelles actions permettraient de relever ce défi? Dans le contexte de ressources limitées et dans l'esprit d'un partenariat, comment ces actions pourraient-elles se réaliser et qui devrait en être responsable?

- ▶ **Communication** : Améliorer la communication entre les générations. Favoriser la communication entre les organismes du milieu (ex. : commissions scolaires, centres de la petite enfance, ministères, maisons de la famille, etc.). Sensibiliser les conseils d'établissement aux réalités des familles.
- ▶ **Accessibilité** : Offrir des activités durant le jour pour les enfants et les aînés. Offrir des rabais de « dernière minute » (Théâtre de l'Île et maison de la culture). Permettre un plus grand nombre d'activités dans le parc de la Gatineau avec le nouveau plan de la Commission de la capitale nationale tout en tenant compte de l'environnement. Adopter une tarification en fonction des revenus.
- ▶ **Vie communautaire** : Maximiser l'utilisation des infrastructures actuelles. Mettre en place des infrastructures qui répondent aux besoins des familles. Offrir des activités pour les familles en tenant compte de tous les groupes d'âge. Création de lieux de rencontres : activités organisées (décoration de citrouille).
- ▶ **Soutien aux organismes** : Reconnaître les organismes. Continuer d'appuyer Québec en forme.
- ▶ **Concertation** : Meilleur partenariat avec Ottawa pour l'accessibilité aux infrastructures. Développer et poursuivre le partenariat entre la Ville et les organismes du milieu.
- ▶ **Participation citoyenne** : Faire participer davantage les jeunes dans les processus de mise en œuvre de projets, d'activités, etc.
- ▶ **Vision** : Que les différents acteurs aient une vision commune.
- ▶ **Consultation** : Continuer la consultation. Inclure les gens à chacune des étapes. Publier pour permettre aux gens de s'appropriier les projets.

ATELIER SUR LE TRANSPORT

CONSTAT

Chaque membre de la famille a ses activités propres, dans des lieux bien précis. Le défi qui se pose est évidemment de se rendre, avec une certaine autonomie, dans les lieux de travail et de loisir, les écoles, les commerces et les garderies. L'accompagnement des enfants, des adolescents et des personnes âgées exige énormément de temps aux familles, surtout quand elles n'ont pas accès au transport en commun. Le transport devient donc un atout important pour les familles puisqu'il permet la mobilité et l'indépendance de chacun de ses membres et contribue à maintenir ces liens familiaux et sociaux propices à une bonne intégration sociale³³.

De façon générale, lors de la consultation, les gens désirent un transport en commun moins coûteux et mieux adapté aux besoins des familles. Ils suggèrent de développer et d'utiliser davantage le covoiturage. Ils soulignent l'idée du partage entre les parents de transporter à chacun leur tour les jeunes pour leurs activités de loisir. Les familles ayant des enfants d'âge préscolaire soulignent l'importance d'avoir accès au transport en commun lorsqu'il vient le temps de se déplacer avec leur poussette. Les adolescents et les jeunes adultes qui fréquentent les écoles des adultes ou les cégeps parlent d'un transport en commun qui facilite leurs déplacements pour s'y rendre. Ils souhaitent donc un horaire mieux adapté en fonction de leurs besoins.

En milieu rural et semi-rural, seuls les écoliers et des clientèles particulières, comme les personnes handicapées, bénéficient d'autres moyens de transport que l'automobile, qui sont toutefois limités à des trajets et à des horaires déterminés. Dans les régions éloignées des grands centres urbains, l'étendue du territoire ne facilite pas la mise en place d'un système de transport collectif. Les familles doivent disposer d'une voiture pour effectuer leurs déplacements quotidiens³⁴. D'ailleurs, les familles, les jeunes et les personnes âgées de 50 ans et plus parlent de l'importance d'avoir un meilleur accès au transport pour les secteurs plus éloignés.

Si les possibilités de déplacement constituent un prolongement naturel de la liberté individuelle, il faut reconnaître que ces possibilités sont souvent très réduites³⁵. À titre d'exemple, pour les personnes âgées, notamment pour celles qui ne conduisent pas, l'absence de transport en commun est un sérieux inconvénient.

Il est donc important de concevoir ou de construire des aménagements de qualité pour les différentes formes de déplacements et de transport. L'implantation d'équipements publics et privés comme les écoles, les bureaux et les commerces en des lieux bien desservis et accessibles à tout mode de transport contribue à la qualité de vie de tous et particulièrement à celle des familles. Les trajets quotidiens planifiés font gagner un temps précieux³⁶.

³³ Inspiré du Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille du Québec. *La municipalité : un lieu de qualité pour les familles*, 2003.

³⁴ Inspiré du Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille du Québec. *La municipalité : un lieu de qualité pour les familles*, 2003.

³⁵ Cité dans le Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille du Québec. *La municipalité : un lieu de qualité pour les familles*, 2003.

³⁶ Inspiré du Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille du Québec. *La municipalité : un lieu de qualité pour les familles*, 2003.

De façon générale, les familles souhaitent :

- ◆ Que le transport en commun soit plus accessible aux familles en tenant compte de leurs besoins.
- ◆ Que lors de l'implantation de nouveaux équipements, s'assurer qu'ils sont desservis par le transport en commun.
- ◆ Augmenter l'autonomie de déplacement des personnes autrement qu'en automobile, notamment les enfants, les adolescents et les aînés.
- ◆ Que les autobus soient adaptés en fonction des personnes à mobilité réduite.

ATELIER SUR LE TRANSPORT

SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS

Question 1 : En regard du constat présenté, y a-t-il des éléments qui n'ont pas été traités et qui devraient l'être? Y a-t-il des éléments particulièrement importants à traiter?

- ▶ **Information** : Sensibiliser davantage les personnes à l'utilisation du transport en commun, et ce, dès leur plus jeune âge.
- ▶ **Aménagement** : L'importance de la proximité des services desservant les familles. Densifier au lieu d'étaler et tenir compte d'un développement durable dans l'aménagement du territoire. Prévoir davantage des espaces de stationnement.
- ▶ **Accessibilité** : L'accessibilité financière au transport en commun pour les personnes à faible revenu.
- ▶ **Transport** : Valoriser les moyens de transport alternatif et le transport actif (covoiturage, vélo, marche) pour les secteurs où c'est possible de le faire.

Question 2 : En lien avec le constat et les commentaires apportés, quel est le principal défi à relever?

- ▶ **Information** : Sensibiliser la population au transport alternatif. Il est difficile de changer des habitudes, la mentalité.
- ▶ **Aménagement** : Miser sur la densification urbaine. Travailler en concertation dans l'aménagement du territoire afin de s'assurer d'un accès au transport en commun. La construction d'autres ponts ou de voies rapides va à l'encontre du transport en commun.
- ▶ **Accessibilité** : Avoir accès au transport en commun dans les secteurs de Buckingham et de Masson-Angers. Assurer un équilibre et une équité entre les secteurs et avec l'ensemble de la grande ville. Améliorer l'offre de services en transport en commun et en transport actif pour les familles. Avoir un service de transport en commun moins coûteux et plus sécuritaire.

Question 3 : Quelles actions permettraient de relever ce défi? Dans le contexte de ressources limitées et dans l'esprit d'un partenariat, comment ces actions pourraient-elles se réaliser et qui devrait en être responsable?

- ▶ **Information** : Sensibiliser la population sur l'importance de prendre le transport en commun, alternatif et actif.
- ▶ **Aménagement** : Insister sur la proximité des services dans les quartiers.
- ▶ **Concertation** : Que le service d'urbanisme et la Société de transport de l'Outaouais se concertent davantage.
- ▶ **Accessibilité** : Équilibrer l'offre et la demande.
- ▶ **Lois** : Que les instances prennent position (légifère) dans le transport alternatif.
- ▶ **Sécurité** : Que les sentiers récréatifs soient plus sécuritaires.

ATELIER SUR LA VIE DE QUARTIER

PRÉSENTATION EN PLÉNIÈRE

Considérant

- ❑ Le déficit de participation citoyenne au cœur des quartiers;
- ❑ Les différences énormes entre les milieux;
- ❑ La richesse des ressources socio communautaires disponibles dans les quartiers.

Nous recommandons

- ❑ De redéfinir les villages urbains à partir des perceptions et du vécu des résidents;
- ❑ Tenir compte des revendications des organismes de quartier et en favoriser la concertation;
- ❑ Trouver des moyens de communication propres aux quartiers en tenant compte de leurs différences;
- ❑ Mettre sur pied des structures autonomes dans les quartiers.

Considérant

- ❑ L'isolement des résidents (aînés, familles défavorisées, jeunes, etc.);

Nous recommandons

- ❑ Le développement de mécanismes et d'outils de communication permettant de rejoindre et de mobiliser toutes les catégories de personnes;
- ❑ Le développement de lieux de rencontre accessibles (partenariat avec le milieu scolaire, municipal, etc.);
- ❑ Le soutien aux organismes du milieu.

Considérant

- ❑ L'importance de favoriser l'engagement des résidents et des organisations des différents quartiers;

Nous recommandons

- ❑ De mobiliser les forces des différents milieux afin qu'elles soient en mesure de bien définir leurs besoins et de les transmettre aux instances responsables;
- ❑ Reconnaître des instances de participation citoyenne.

ATELIER SUR LE TEMPS ET FAMILLE

PRÉSENTATION EN PLÉNIÈRE

Considérant

- ❑ Notre relation au travail qui se conjugue avec d'énormes pressions au rendement et à la performance vécue par tous les membres de la famille;

Nous recommandons

- ❑ Que la Ville prenne l'initiative de mettre en place un bureau des temps qui pourrait suggérer des mesures comme :
 - ▶ La fermeture des magasins le dimanche;
 - ▶ L'instauration d'une Semaine annuelle des familles;
 - ▶ La mise en valeur des services de proximité (village urbain et le concept qualité famille (vision transversale des activités de la Ville).

Considérant

- ❑ L'importance de maintenir l'accessibilité et la proximité des services afin de renforcer les liens familiaux et communautaires;

Nous recommandons

- ❑ Que la proximité des services ne soit pas considérée comme un dédoublement;
- ❑ D'encourager la concertation entre les divers paliers ainsi que le travail en réseau;
- ❑ Analyse différenciée selon les sexes, les âges, les revenus et la provenance;
- ❑ Reconnaître et faire connaître les organismes existants des familles et des communautés.

ATELIER SUR LA SÉCURITÉ

PRÉSENTATION EN PLÉNIÈRE

Considérant

- ❑ La sécurité s'inscrit dans plusieurs politiques et paliers gouvernementaux : l'importance de la proximité entre le discours et la réalité;
- ❑ Les particularités versus le sentiment de sécurité et de sécurité réelle dans les différents secteurs et sous-secteurs d'une ville.

Nous recommandons

- ❑ Des démarches participatives de sensibilisation et d'action par et pour ces secteurs et sous-secteurs.

Considérant

- ❑ L'importance de la participation et de la responsabilisation des gens des différents quartiers et l'insuffisance des ressources humaines et financières dans ces quartiers.

Nous recommandons

- ❑ L'implantation d'un programme d'engagement social dès le plus jeune âge, le partage entre les ressources communautaires et un appui réel aux initiatives des différents milieux.

ATELIER SUR LE LOGEMENT

PRÉSENTATION EN PLÉNIÈRE

Considérant

- ❑ Le marché du logement à Gatineau ne correspond pas à la réalité des besoins de l'ensemble des familles gatinoises;
- ❑ Le manque de diversité dans l'offre de logement en rapport avec les nombreuses situations et besoins des familles de ses citoyens;
- ❑ Le parc résidentiel à Gatineau est jeune, uniforme et peu diversifié dans de nombreux quartiers.

Nous recommandons que

- ❑ La Ville de Gatineau fasse plus d'efforts pour suivre l'évolution des besoins en logement afin de réaliser une meilleure adéquation entre l'offre de logement (de qualité et abordable) et la demande;
- ❑ Que la Ville de Gatineau intervienne afin de mettre sur pied un autre groupe de ressources techniques;
- ❑ Que la Ville adopte et fasse appliquer rigoureusement un Code national du bâtiment et des mesures d'accessibilité universelle, intergénérationnelle et multiculturelle;
- ❑ Que la Ville cherche à mettre en marché des quartiers avec un parc de logements qui correspond aux besoins prioritaires de la population et non exclusivement à ceux des promoteurs immobiliers et des constructeurs.

ATELIER SUR L'ENVIRONNEMENT

Présentation en plénière

Considérant

- La mixité du milieu naturel et du milieu bâti est un aspect essentiel de la Ville de Gatineau.

Nous recommandons

- D'accroître la sensibilisation et l'éducation de la population afin de favoriser les comportements responsables en utilisant des moyens diversifiés, en engageant les différents acteurs de la communauté (Villes, partenaires, médias) et en faisant connaître et en valorisant les actions positives visant la protection de l'environnement;
 - ▶ Exemples de moyens :
 - journée de la terre, de l'air pur, sans anti-démarrreur, etc.
 - corvées (ex. : « Adopter une route »)
 - messages d'intérêt public
 - jardins communautaires/lotissements
- À la Ville de planifier son aménagement de manière à protéger et à conserver les arbres et les espaces verts ainsi qu'à favoriser l'accessibilité de ces espaces par l'ensemble de la population;
- De soutenir la mise en place des 3 R : la réutilisation, la récupération et le recyclage.

ATELIER SUR LES LOISIRS, LE SPORT ET LA CULTURE

PRÉSENTATION EN PLÉNIÈRE

Considérant

- ❑ Les infrastructures municipales, scolaires et communautaires ne sont pas utilisées à leur pleine capacité et sont dispersées sur le territoire;
- ❑ Les contraintes dues au déplacement et à la tarification sont des freins à l'accessibilité;
- ❑ L'offre de service entraîne le cloisonnement des clientèles et ne favorise pas l'intergénérationnelle;
- ❑ Le milieu de vie n'est pas exploité à son plein potentiel aux fins d'activités de loisir et de culture.

Nous recommandons

- ❑ De développer une vision commune avec les acteurs ayant les mêmes clientèles;
- ❑ De maximiser l'utilisation des structures actuelles;
- ❑ De soutenir les organismes du milieu pour une meilleure synergie d'intervention;
- ❑ D'établir une tarification équitable.

ATELIER SUR LE TRANSPORT

Présentation en plénière

Considérant que

- Les familles possèdent des besoins diversifiés en matière de transport et que l'environnement urbain de la ville de Gatineau pose un défi.

Nous recommandons que

- Les gouvernements provinciaux et municipaux jouent un rôle de chef de file dans les actions suivantes :
 - ▶ sensibiliser la population au transport alternatif dès que possible;
 - ▶ améliorer le financement du transport en commun par l'apport public et des employeurs;
 - ▶ offrir un environnement favorable au transport alternatif;
 - ▶ augmenter la densification du territoire.